

FICHE EXPLICATIVE / C.L.S.H. PALAVAS

Inscription 2010

L'inscription d'un enfant dans un centre de loisirs, comporte certaines obligations. Parmi celles-ci, la famille est tenue de remplir un dossier administratif. Ce dossier sera valable jusqu'au **31 décembre 2010**.

Pièces à fournir :

- L'intégralité de l'Avis d'imposition 2009 (sur les revenus 2008) pour les deux parents
- Les bons « Aide aux loisirs » de la C.A.F ou de la M.S.A.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF ou TELECOM ...)
- Les copies des pages des vaccinations dans le Carnet de Santé
- Un certificat Médical d'aptitude au Sport et à la Vie en Collectivité

Votre participation financière est calculée sur la base des Revenus 2008 de la famille. De cette participation seront directement déduites les aides éventuelles dont vous pouvez bénéficier (C.A.F., M.S.A, Employeurs, ...).

PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES A FOURNIR (Attention aucun original ne sera accepté)

Pièces à remplir :

- La fiche de renseignements
- La déclaration du chef de famille
- L'autorisation parentale
- La fiche sanitaire
- Le règlement

Ces pièces seront transmises à la direction du Centre et doivent être remplies avec la plus grande exactitude et vigilance pour assurer le bon déroulement du séjour de votre enfant au Centre de Loisirs.

Toutes modifications concernant les renseignements fournis doivent être impérativement signalées dans les plus brefs délais.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Le centre de Loisirs (organisé par le SIVOM de l'Etang de l'Or) fonctionne tous les mercredis à la journée ou à la demi-journée et toutes les vacances scolaires à la journée.

A METTRE DANS LE SAC : 1 petit encas pour le matin / serviette de Bain + maillot + casquette

INSCRIPTIONS :


- Une permanence est tenue par la directrice tous les lundis scolaires au centre de loisirs à Palavas-Les-Flots, de 16h00 à 18h00
- Vous pouvez également vous servir de la boîte aux lettres pour déposer un courrier avec les dates auxquelles vous souhaitez inscrire votre ou vos enfant(s), accompagné du chèque correspondant à l'ordre du Trésor Public. *Attention : la relève de la boîte aux lettres se fait le lundi à 16h00.*
- Vous pouvez également inscrire votre ou vos enfant(s) à la Maison des Enfants à Mauguio ; le service administratif est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 7h30 à 12h et de 13h à 18h, les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et les vendredis de 7h30 à 12h et de 13h à 16h.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS :

de 9h à 17h - Activités (voir programme)

ACCUEIL DU CENTRE DE LOISIRS : de 7h30 à 9h le matin / de 17h à 18h le soir.

MAISON DES ENFANTS - Route des Cabanes - Chemin de Bentenac - 34130 MAUGUIO

 : 04.67.06.89.74 - FAX : 04.67.06.89.79 - Email : mde.mauguio@orange.fr